

**JANVIER 2019**

**ANGLÈS  
BARRE  
BERLATS  
CAMBON-ET-SALVERGUES  
CASTANET-LE-HAUT  
ESCROUX  
ESPÉRAUSSES  
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT  
GIJOUNET  
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT  
LACAUNE-LES-BAINS  
LAMONTÉLARIÉ  
LE SOULIÉ  
MOULIN-MAGE  
MURAT-SUR-VÈBRE  
NAGES  
ROSI  
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS  
SENAUX  
VIANE**

**contact@ccmlhl.fr**

**www.ccmlhl.fr**

**05 32 11 09 25**

EDITO

SOMMAIRE

p 3 **Actualités**

p 4 **A la rencontre des acteurs du territoire**

p 5 à 8 **Tourisme / Loisirs**

p 9 **Maison de retraite et résidence spécialisée**

p 10 **Culture / Patrimoine**

p 11 **Finances**

p 12 à 16 **Environnement**  
SPANC  
Déchets

p 17 **Services au Public**

p 18 **Réseaux / Voiries**

p 19/20 **Travaux / Chantiers**

p 21/22 **Soutien de la CCMLMHL**  
Bilan des crédits engagés

p 23 **Retour sur...**

**A la découverte du territoire**  
Cambon-et-Salvergues  
Escroux  
Le Soulié  
Nages

p 24/25

2018, 2<sup>ème</sup> année de vie de notre Communauté de Communes a été comme la précédente très intense car nous avons poursuivi l'harmonisation de nos compétences et de nos fonctionnements.

De nombreuses réunions d'élus et de techniciens ont permis d'avancer sur les ajustements nécessaires.

Avant de découvrir ce magazine, je voudrais évoquer ici quelques points principaux.

En 2018, la compétence Electrification qui existait sur la Montagne du Haut Languedoc a été étendue à l'ensemble du territoire, comme l'avait été la compétence Voirie en 2017 qui existait précédemment sur les Monts de Lacaune.

Fin 2018, les harmonisations ont été suivies par un transfert de charges des communes vers la Communauté. Ces sommes à transférer ont été faites en tenant compte des moyennes pondérées des dépenses réalisées par les communes sur les dernières années. L'étalon retenu a été le mètre linéaire pour les routes et le point lumineux pour l'éclairage public.

Félicitations à notre Office de Tourisme qui a été récompensé par le renouvellement de la marque nationale Qualité tourisme en juillet. Satisfaction également à notre Centre de Bien-être dont la fréquentation est bien au-delà de nos attentes.

Pour 2019, le ramassage des ordures ménagères et du tri se fera en régie sur tout le territoire. Ceci est dit dans le magazine : nous trions bien mais pas assez !

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera également appliquée sur tout le territoire, suite au choix des élus.

La compétence petite enfance et enfance sera prise en 2019 pour les nouveaux équipements et/ou services à créer.

Plusieurs projets vont être réalisés en 2019 : la salle de sport, le cœur de village de Candoubre, ...

D'autres projets sont à l'étude : réhabilitation de la piscine de La Salvetat (architecte choisi), Pôle culturel, aménagement de cœurs de village à Cambon-et-Salvergues et à Castanet-le-Haut, ...

La Communauté de Communes continue à soutenir les communes pour leurs travaux avec des fonds de concours pouvant aller jusqu'à 50% de l'investissement.

2019 sera marquée par l'arrivée de la commune de Saint-Salvi-de-Carcavès ayant souhaité nous rejoindre pour raison de proximité et de bassin de vie. Donc bienvenue St Salvi !

Je tiens à remercier tous les élus pour leurs implications, idées et choix qui nous permettent d'avancer, sans oublier l'ensemble des agents qui mettent tout en œuvre pour concrétiser la volonté des élus.

*Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 qui commence.*

**Robert BOUSQUET**

*Président de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune  
et de la Montagne du Haut Languedoc*



## ACTUALITÉS

### ► 20 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier !

La commune de Saint-Salvi-de-Carcavès a souhaité rejoindre notre Communauté de Communes. Après délibération à l'unanimité du conseil communautaire et des conseils municipaux, cette adhésion a été validée par arrêté inter-préfectoral

### ► Passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur l'ensemble du territoire

La tarification du service de collecte des déchets devait être harmonisée car depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 2 systèmes co-existaient sur le territoire de la Communauté de Communes :

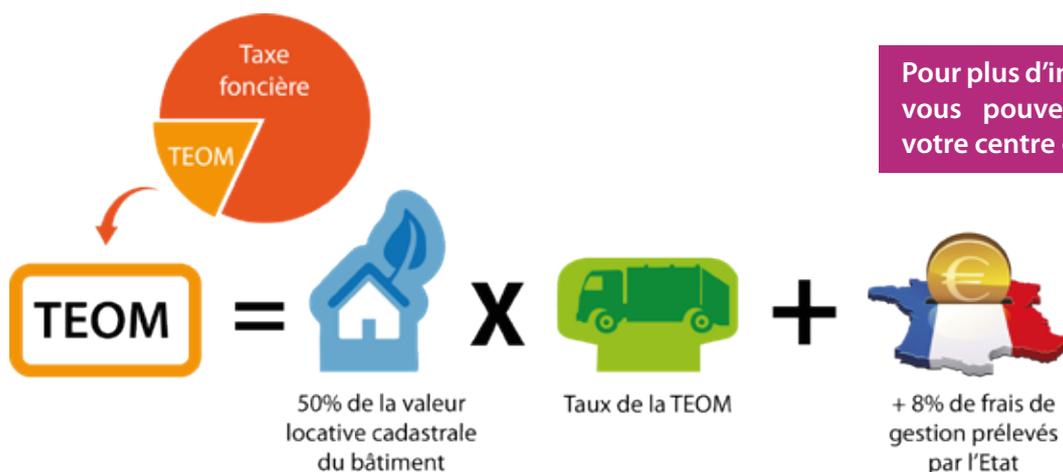
- Côté Montagne du Haut Languedoc : une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), gérée, facturée et encaissée directement par la Communauté de Communes. Elle était pour l'essentiel répartie à égalité entre tous les foyers.

- Côté Monts de Lacaune : une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui figure sur les taxes foncières que reçoivent les propriétaires. Perçue par les services fiscaux, elle est reversée ensuite à la Communauté de Communes (après un prélèvement pour frais de gestion). Son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation et d'un taux défini par le Conseil Communautaire, au moment du vote des budgets en mars/avril.

Quel que soit le système, les recettes perçues doivent équilibrer le budget du service.

Le choix des élus s'est porté sur la TEOM, elle est appliquée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie l'est également à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre centre des impôts

### ► Le SCOT des Hautes Terres d'Oc dans la dernière ligne droite

Le 27 septembre 2018, le comité syndical des Hautes Terres d'Oc a arrêté le projet de SCOT.

Six années de travaux, d'études, de concertation, de réunions thématiques ont permis d'élaborer un projet ancré sur les enjeux de notre territoire rural de montagne.

Il sera soumis à enquête publique au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et devrait entrer en application d'ici la fin de l'année.

Plus d'information sur [www.hautesterresdoc.fr](http://www.hautesterresdoc.fr), rubrique SCOT

## A la rencontre des acteurs du territoire

### Les Equipages du Jougnier



#### Pour plus de renseignements :

Hameau de Flacheraud - 34330 Fraïsse-sur-Agoût  
06 52 32 85 18

nadia.pardigon@orange.fr - www.equipagesdujougner.fr

Depuis les années 2000, Nadia Pardigon ouvre les portes de sa ferme équestre entourée de terres agricoles et de forêts.

Le premier volet de son activité s'articule autour de ses ânes qu'elle loue aux randonneurs. Le N'Ane Club est également ouvert aux adultes et aux enfants toute l'année.

Le second volet est agricole avec notamment la production de fruits et légumes. Là encore, nous retrouvons les ânes avec les chevaux de trait bretons qui, non seulement effectuent le travail, mais participent également aux formations que propose Nadia : initiation ou perfectionnement à la traction animale, débardage.

Nadia propose aussi un refuge pour huit personnes avec une table d'hôtes alimentée à 80% par sa production. Elle concocte également des gelées et confitures, sans oublier les vins de gentiane ou de sureau.

### Gîte à Saint-Salvi-de-Carcavès

Dans le petit hameau de Veyrié sur la commune de Saint-Salvi-de-Carcavès, dans un bout du monde cerné de montagnes et de forêts, Anne Fayret tient depuis 1999, un gîte de caractère labellisé 3 épis chez Gîtes de France qui peut accueillir jusqu'à 5 personnes. Le petit plus : une salle d'activités de 66m<sup>2</sup> avec piano, accessible en supplément (pour cours de musique, danse, stages ou repas...). Ce meublé de tourisme vient étoffer la liste des hébergements de notre Communauté de Communes. Les clients mettent en avant le calme du lieu, un endroit magique et sauvage. Une déconnexion assurée et un bon point de départ pour découvrir les activités offertes sur l'ensemble de notre territoire.



#### Contact :

Hameau de Veyrié - 81530 Saint-Salvi-de-Carcavès  
05 63 37 19 61 - contact@gite-lougalitrot.fr

A noter en 2018 : trois nouvelles chambres d'hôtes (Anglès, Lacaune et Lamontéliarié), une dizaine de meublés de tourisme et deux hébergements insolites. Pour en savoir plus, consultez le guide des hébergements de l'Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc.

# TOURISME / LOISIRS

## L'Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc

*Bureaux d'Information Touristique d'Anglès, Fraïsse-sur-Agoût, Lacaune-les-Bains, Lac du Laouzas-Nages, La Salvetat-sur-Agoût, Murat-sur-Vèbre et Viane*

### CHIFFRES CLES (1<sup>er</sup> janvier - 30 novembre 2018)

- > 51 331 visiteurs accueillis dans les sept Bureaux d'Information Touristique
- > 35 620 demandes d'informations traitées
- > Une note moyenne de 9,28/10 attribuée aux services de l'Office de Tourisme

### [www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com](http://www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com) : une nouvelle vitrine pour la destination Monts & Lacs en Haut Languedoc

Au terme de plusieurs mois de réflexion, création, rédaction et mises à jour, l'Office de Tourisme s'affiche sur la toile avec un nouveau site internet entièrement revu, tant sur son graphisme que dans sa façon de promouvoir le territoire. Dès la page d'accueil, des visuels grand format dévoilent les richesses de la destination. Au-delà des onglets thématiques classiques qui valorisent les prestataires et toute l'offre touristique, ce site invite le visiteur à découvrir et à préparer son séjour en fonction de ses envies : « je randonne », « je me jette à l'eau », « je viens en famille »... Consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone et lié aux bases de données départementales de



l'Hérault et du Tarn, le site est traduit en anglais et en espagnol.

Retrouvez « tout votre agenda » sur [www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com](http://www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com) mais aussi des vidéos, une galerie photos et de précieuses informations pratiques pour les acteurs du tourisme.

### CHIFFRES CLES (mai - novembre 2018)

- > 21 026 visiteurs sur le nouveau site
- > 90 347 pages vues

## L'Office de Tourisme obtient le renouvellement de la marque Qualité Tourisme



L'année 2017 a marqué un tournant pour l'Office de Tourisme qui, suite à la fusion des Communautés de Communes, s'est reconstruit avec une nouvelle équipe et trois nouveaux Bureaux d'Information Touristique (Anglès, Fraïsse-sur-Agoût et La Salvetat-sur-Agoût). Dès lors, l'équipe de l'Office de Tourisme a eu pour ambitions d'assurer un accueil de qualité égal en tout point du territoire, de prendre en compte la satisfaction des clients et des partenaires, d'être un acteur incontournable pour les professionnels, les élus et tous les acteurs du territoire, de construire un esprit d'équipe avec un objectif partagé : la satisfaction des clients.

L'engagement dans une démarche Qualité a permis à chacun de s'approprier une nouvelle dimension territoriale. Suite à un audit au mois de juillet 2018, tout le travail mené depuis plusieurs mois par l'équipe a été récompensé par le renouvellement de la marque nationale Qualité Tourisme.



## L'Office de Tourisme aux côtés des prestataires touristiques



Au-delà de ses missions fondamentales que sont l'accueil et l'information, le développement de l'activité touristique et la promotion, l'Office de Tourisme a pour ambition de mobiliser et de fédérer l'ensemble des prestataires touristiques afin que la destination Monts & Lacs en Haut-Languedoc soit aujourd'hui connue, reconnue mais aussi d'imaginer ce que sera le tourisme de demain.

En concertation avec les acteurs touristiques, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme souhaitent se doter d'une stratégie de développement touristique et de positionnement de la destination, en cohérence avec les attentes des touristes et les forces réelles du territoire. Un accompagnement sera sollicité afin d'aboutir à cette vision d'avenir dynamique et innovante des loisirs et du tourisme en Haut Languedoc.

*Vous êtes acteur du tourisme ? Vous souhaitez développer et promouvoir votre activité ? Notre métier, vous accompagner !*

*Nous vous invitons à découvrir le guide du partenaire réalisé par l'équipe de l'Office de Tourisme. Disponible dans les Bureaux d'Information Touristique et sur l'Espace Pro, il vous présente votre nouvel Office de Tourisme et toutes les actions mises en place pour vous.*



**Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc**  
**Tél. : 05 32 11 09 45 (Avec ce numéro, vous pouvez joindre les 7 bureaux)**  
**Mail : [contact@tourismemlh.fr](mailto:contact@tourismemlh.fr)**

## ► Taxe de séjour : DES NOUVEAUTÉS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la taxe de séjour est perçue toute l'année sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle est collectée par les loueurs auprès des personnes hébergées à titre onéreux.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi a modifié les modalités d'application et de collecte de la taxe de séjour : changement de tranche tarifaire pour les emplacements dans les aires de camping-cars et les parcs de stationnement touristique par tranche de 24h, fin des équivalences entre niveaux de classement et de labellisation, introduction de l'application d'un pourcentage sur le prix HT de la nuit par personne pour les hébergements sans classement...

Pour se conformer à ces nouvelles règles, un nouveau barème a été délibéré :

Catégories d'hébergements	Taxe Com. Com.	Taxe Départ	Prix par nuit/pers.
Palaces	0.90	0.10	<b>1.00</b>
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.90	0.10	<b>1.00</b>
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.90	0.10	<b>1.00</b>
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.64	0.06	<b>0.70</b>
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.45	0.05	<b>0.50</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0.36	0.04	<b>0.40</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0.36	0.04	<b>0.40</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20	0.02	<b>0.22</b>

Pour les hébergements en attente de classement ou sans classement, le taux applicable par personne et par nuitée est de 3,5% (3,18% de taxe communautaire et 0,32% de taxe additionnelle départementale) du coût par personne de la nuitée. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

Catégories d'hébergements	Taxe Com. Com.	Taxe Départ	Prix par nuit/pers.
Hébergements en attente de classement ou sans classement	3,18%	0,32%	<b>3,50%</b>

**Afin de faciliter les démarches des hébergeurs, une plateforme d'information, de déclaration et de reversement de la taxe de séjour vient d'être mise en ligne : <https://ccmlhl.taxesejour.fr/>  
Des ateliers numériques seront proposés dans les semaines à venir afin de familiariser les hébergeurs à ce nouvel outil - Renseignements : [ccmlhl@taxesejour.fr](mailto:ccmlhl@taxesejour.fr) - 05 32 11 09 45.**

## ► Bases de loisirs communautaires des Bouldouïres et du lac du Laouzas



Afin de renforcer le lien entre les deux bases de loisirs gérées par la Communauté de Communes et de valoriser les activités à pratiquer sur chacune d'elles, un dépliant a été conçu en 2018. Cette nouvelle brochure, largement diffusée sur le territoire et auprès des Offices de Tourisme environnants, a été grandement appréciée par les vacanciers.

### CHIFFRES CLES (été 2018)

> 22 315 personnes ont profité des joies de la baignade dans les piscines des Bouldouïres et du Laouzas

> Près de 41 000 personnes estimées sur les plages des Bouldouïres et du Laouzas

La Communauté de Communes a réuni l'ensemble des prestataires intervenant sur les bases de loisirs afin de dresser un bilan de la saison. Avec une météo exceptionnelle, l'été 2018 a été une belle saison touristique.

## Du nouveau à la base de loisirs des Bouldouïres

Depuis la saison 2018, l'accès à la piscine des Bouldouïres est gratuit pour les enfants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes. Un justificatif de domicile sera demandé lors de la première visite afin de se voir délivrer une carte d'accès. Rendez-vous au mois de juillet 2019 !

## A noter dans votre agenda 2019 : les Monts de Lacaune et la Montagne du Haut Languedoc accueillent les FITDAYS MGEN

La Communauté de Communes sera partenaire, aux côtés des communes de La Salvetat-sur-Agoût et de Nages, des FitDays Mgen et du Triathlon du Haut Languedoc organisés du 9 au 14 juillet 2019. Entre lac du Laouzas et lac de La Raviège, débutants et champions de triathlon (natation, course à pied, course à vélo) se côtoieront sur des parcours magnifiques. Toutes les distances de triathlon seront réunies : depuis le XS jusqu'au L sans oublier les journées dédiées aux enfants.



Retrouvez le programme complet sur [www.fitdays.fr](http://www.fitdays.fr)



## Espace des Sources Chaudes

### CHIFFRES CLES (janvier - novembre 2018)

- > 50 502 entrées
- > 3 509 participations aux activités
- > 4 562 entrées balnéo/forme

## Un nouveau partenariat avec le Castres Sports Nautiques

Suite à la demande de parents, la Communauté de Communes a souhaité s'associer au Castres Sports Nautiques afin de créer, à la rentrée 2019, une section « montagne » du club nautique à l'Espace des Sources Chaudes.

Dès cette année, durant les petites vacances scolaires, les enfants de l'école de natation pourront suivre un programme de formations mis en place par la Fédération Française de Natation (FFN).

Il s'articule autour de 3 étapes : le sauv'nage, le pass'sports de l'eau et le pass'compétition. Chacune de ces étapes est validée par un test dont la réussite est indispensable pour pouvoir passer à l'étape suivante. Les enfants devront avoir validé toutes ces épreuves pour pouvoir participer ensuite aux compétitions du programme fédéral officiel.

Renseignements : [piscine@ccmlhl.fr](mailto:piscine@ccmlhl.fr) - 05 63 37 69 90

## Centre de Bien-être des Sources Chaudes

### CHIFFRES CLES

- > 4 124 entrées de juillet 2017 à juin 2018
- > 5 954 entrées depuis l'ouverture
- > 416 soins pratiqués de juillet 2017 à juin 2018
- > 724 soins pratiqués depuis l'ouverture



Avec son bassin à jets, son hammam, son sauna, son jacuzzi, sa tisanderie et les nombreux soins prodigués (*soins, modelages, shiatsu, watsu, réflexologie plantaire, ...*), le centre de Bien-être fait le bonheur de tous et connaît un réel succès. En plus des horaires habituels, il est désormais ouvert tous les jours durant les petites vacances scolaires de la zone C.

Cet automne, la carte des soins s'est enrichie de quatre rituels à découvrir ou à offrir. Des événementiels seront également programmés tout au long de l'année ainsi que des nocturnes en juillet et août.



### A lire dans les pages Travaux et Projets du magazine :

- De nouveaux locaux pour les Bureaux d'Information Touristique d'Anglès et de Viane : page 19
- Un nouvel espace fitness au lac du Laouzas : page 20
- Le projet de rénovation de la piscine des Bouldouires à La Salvetat-sur-Agoût : page 20

# Maison de retraite et résidence spécialisée

## La maison de retraite s'ouvre vers l'extérieur...



Le nouveau projet « Un jour différent », financé par la Conférence des financeurs du Tarn a pour objectifs :

- La rupture de l'isolement et le maintien du lien social pour les personnes âgées dépendantes vivant à leur domicile,
- La prévention de la perte d'autonomie par l'activité physique adaptée.

Tous les 15 jours, les personnes âgées vivant à leur domicile (préalablement inscrites) sont transportées à la maison de retraite pour partager un repas et des moments d'échange et de convivialité (jeux de société, cours de yoga assis adaptés aux personnes en perte d'autonomie, des spectacles, ...).

Afin d'en faire bénéficier plus de personnes du territoire, ces journées ont été délocalisées à deux reprises au plan d'eau d'Espérausses et au lac du Laouzas.

## Développement des méthodes de prise en charge non médicamenteuse

Des séances de réflexologie plantaire et de gymnastique étaient déjà proposées pour apporter bien-être et apaisement aux résidents.

Depuis le début de l'année, d'autres activités sont mises en place : yoga assis, shiatzu, médiation animale avec des poneys, séances de détente et stimulation multisensorielle.

Dès le printemps 2019, les résidents auront à leur disposition un parcours santé/motricité sur lequel ils pourront s'exercer, accompagnés par un professionnel de l'EHPAD. Les effets attendus sont : diminution de l'angoisse, bien-être, estime de soi, relaxation, prévention de la perte d'autonomie et des chutes.

Ce parcours pourra également être utilisé dans le cadre de l'opération « Un jour différent ».



## Une journée festive

La résidence spécialisée œuvre également pour le maintien du lien social par le biais de manifestations festives et ludiques. Par exemple, la journée du vendredi 22 juin 2018.

Cette journée festive a permis de réunir 90 personnes, porteuses d'un handicap mental, physique ou psychique, hébergées dans les structures médico-sociales de la montagne, autour d'activités sportives et ludiques, de 10h à 17h.

Les animations proposées ont remporté un vif succès : pétanque, jeu de quilles, jeux de société, karting à pédales, balade en calèche, médiation animale avec les poneys, yoga adapté et shiatzu,...

Un goûter, confectionné avec l'aide des résidents de la résidence spécialisée a été offert à tous les participants.

Cette journée de découverte, de partage et de convivialité a été une réussite, grâce à la participation de nombreux partenaires dont la mairie de Lacaune, le conseil départemental du Tarn, le club de rugby de Lacaune et le club de pétanque de Lacaune.



## CULTURE - PATRIMOINE



### Bilan programme culturel 2018

#### Fèsta al País

Le principe de ce festival est de proposer des événements gratuits et variés pour toute la famille et qui mettent à l'honneur la culture occitane.

Cette année, Fèsta al País s'est déroulé sur la commune de Fraïsse-sur-Agoût, en ouvrant les festivités du week-end des saveurs d'automne.

Les nombreux participants à cette journée ont profité d'une balade contée sur l'histoire et le patrimoine occitan de Fraïsse, avant l'inauguration d'une plaque portant le nom de « Fount del rec blanc » (fontaine du ruisseau blanc). Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet occitan avant d'assister au spectacle humoristique en format one man show offert par trois artistes de talent devant une salle comble.



#### Festival de la BD

Cette année, le festival de la BD s'est invité dans les écoles du territoire pour apprendre aux élèves à créer une planche de bande dessinée sur le thème des déchets, car c'est un bon support de création pour faire passer des messages. Des ateliers gratuits se sont déroulés cet été à la base des Bouldouïres du lac de la Raviège, à La Salvetat-sur-Agoût et à la galerie d'art Frézouls à Lacaune-les-Bains.

Ces animations, ouvertes tant aux enfants qu'aux adultes, ont permis à 140 personnes de découvrir toutes les techniques de la BD.

La galerie d'art Frézouls accueillait également « L'Expo Pirate », financée par la commune de Lacaune, un outil interactif idéal pour aborder le dessin avec les tout jeunes lecteurs de bande dessinée, plus de 180 personnes ont pu se divertir avec des mini-jeux.

### Le projet de Pôle culturel



Simulation du futur hall d'accueil

Ce projet regroupera une salle de spectacle de 150 places assises confortables, un bureau d'information de l'office de tourisme communautaire Monts et Lacs en Haut Languedoc et la médiathèque/ludothèque municipale. Il sera construit en lieu et place de la salle de la Balme à Lacaune-les-Bains.

L'autofinancement de ce projet, dont le coût est estimé à 2,4 millions d'euros, sera partagé entre la Communauté de Communes (75%) et la mairie de Lacaune (25%), la partie bibliothèque/ludothèque étant une compétence communale.

Le permis de construire a été obtenu en octobre. L'année 2019 sera consacrée à l'obtention de subventions auprès des différents partenaires (Europe, Etat, Région, Département). Les travaux pourraient débuter en 2020 après la démolition de la salle de la Balme. Celle-ci sera possible dès que la nouvelle salle de sports sera en service.

# FINANCES

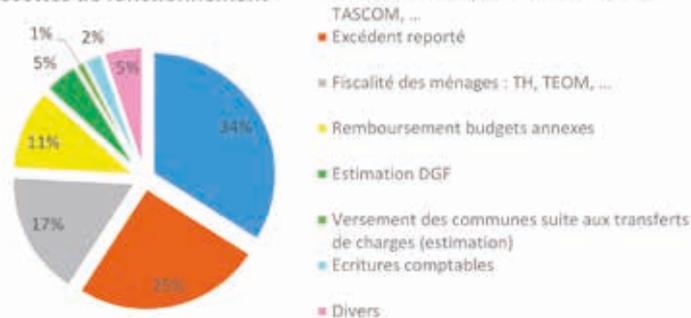
## Présentation du budget prévisionnel 2018

### Fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement



#### Recettes de fonctionnement



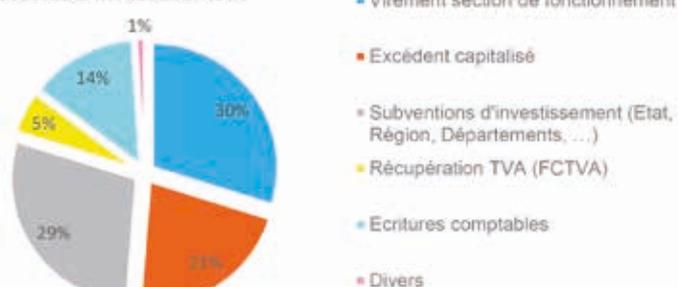
Total = 11 097 963 €

### Investissement

#### Dépenses d'investissement



#### Recettes d'investissement



Total = 7 606 742 €

### Transfert de charges

Suite à la fusion et à la loi NOTRE, des compétences nouvelles ont été transférées à la Communauté de Communes par les communes.

Pour les communes anciennement Monts de Lacaune, il s'agit de l'éclairage public. Pour les communes anciennement Montagne du Haut Languedoc, il s'agit des voiries d'intérêt communautaire, des offices de tourisme et de la base des Bouldouïres, de l'agence postale d'Anglès. La Communauté de Communes a également rendu la compétence fourrière animale à ces communes.

La loi prévoit que le transfert de compétence soit neutre financièrement. Une commission dédiée, la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), s'est donc réunie plusieurs fois en 2017 et 2018 pour évaluer au plus juste le montant de ces transferts. Elle a validé un rapport qui a ensuite été approuvé par la grande majorité des conseils municipaux.

Au total, 586 814 € de transfert de charges seront versés par les communes à la Communauté de Communes en 2018. Ces montants viennent en déduction des attributions de compensation versées précédemment par la Communauté de Communes aux communes. Pour certaines communes, ce montant est inférieur au coût du transfert de charges. De ce fait elles devront verser une compensation à la Communauté de Communes.

## ENVIRONNEMENT - LE SPANC

### ► Pensez à entretenir votre installation !

Comme pour tout ouvrage, un entretien régulier de votre assainissement non collectif est nécessaire afin de le maintenir en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible. Pour rappel, la réglementation stipule :  
« Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif **dont le propriétaire fait régulièrement assurer l'entretien et la vidange** par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, **afin d'en garantir le bon fonctionnement.** »



Voici les principales interventions d'entretien à réaliser sur vos ouvrages :

- **Fosse toutes eaux** : vidange dès que le volume de boues est supérieur à 50% (en moyenne tous les 4 à 6 ans selon utilisation),
- **Préfiltre** : nettoyage au jet d'eau une fois par an,
- **Bac dégraisseur** : enlever les graisses agglomérées en surface tous les 6 mois + vidange en même temps que la fosse toutes eaux,
- **Regards** : visiter régulièrement et nettoyer 1 fois par an,
- **Filtres compacts** : renouveler le média filtrant selon les préconisations du fabricant en moyenne tous les 10 à 15 ans. Se référer aux guides d'utilisation du fabricant,
- **Pompe de relevage** : vérifier fréquemment son bon fonctionnement (en l'enclenchant manuellement) pour éviter tout débordement. S'assurer également que le flotteur de la pompe n'est pas coincé et le nettoyer au jet d'eau régulièrement,
- **Microstation d'épuration** : vidange dès que le volume de boues est supérieur à 30% (en moyenne tous les 2 à 3 ans selon utilisation) + renouvellement des équipements électromécaniques et pièces d'usure selon le manuel d'utilisation,
- **Phytoépuration** : alternance des filtres chaque semaine + faucardage des roseaux annuellement.

Concernant les filières agréées (microstations et filtres compacts), il est vivement recommandé de souscrire un contrat d'entretien auprès du fabricant afin de bénéficier de toutes les garanties et d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité du système. De plus, en cas de souscription d'un contrat d'entretien, le contrôle périodique de bon fonctionnement effectué par le SPANC tous les 10 ans pour les installations conformes ne vous sera pas facturé (sur la base de justificatifs).



Attention ! La vidange des ouvrages de prétraitement doit être réalisée par un professionnel agréé par le préfet de département pour s'assurer de la bonne réalisation et de la bonne destination des matières de vidanges. Les justificatifs concernant l'entretien de vos ouvrages vous seront demandés lors de la visite périodique de bon fonctionnement et d'entretien.

Pour plus de précisions vous pouvez contacter le technicien du SPANC  
de la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25.

# ENVIRONNEMENT - LES DÉCHETS

## ► Calendrier de collecte des encombrants 2019

Vous trouverez avec ce numéro le calendrier 2019 de collecte des encombrants. Cette collecte en porte à porte **ne concerne que les objets lourds et volumineux** (gros appareils électroménagers, sommiers et matelas, meubles, portes, fenêtres sans vitrage, gros objets en métal ou en bois).

Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir au préalable une fiche de demande (disponible en mairie ou à la Communauté de Communes) et la transmettre au plus tard le vendredi qui précède la semaine de collecte. Vos encombrants devront être déposés au plus tard le lundi, car la collecte est effectuée du mardi au vendredi. Il n'y a pas de prise de rendez-vous.

Ces déchets collectés par les agents de la Communauté de Communes sont ensuite apportés dans les déchèteries du territoire.

Vous pouvez également télécharger le calendrier, le règlement du service et la fiche de demande sur : [www.ccmlhl.fr](http://www.ccmlhl.fr) dans la rubrique *Services – Gestion des déchets*.



## ► Passage en régie pour la collecte des Ordures Ménagères et du tri sélectif sur tout le territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'entreprise SITA ne collecte plus les déchets du territoire de l'ex CC des Monts de Lacaune. En effet, le marché de collecte arrivant à échéance le 31 décembre 2018, les élus ont fait le choix d'effectuer cette collecte directement en régie. Pour cela, deux camions bennes à ordures ménagères de 14m<sup>3</sup> ont été achetés, ainsi qu'un camion avec une grue et des bennes permettant la collecte des colonnes de tri.

Trois personnes ont par ailleurs été embauchées au 1<sup>er</sup> janvier, dont deux issues de l'entreprise SITA.

Suite à ces changements et à l'intégration de la commune de St-Salvi-de-Carcavès, une réorganisation de l'ensemble des tournées de collecte est en cours.

## ► Les déchèteries



Ils sont **62** gardiens et gardiennes de déchèteries pour accueillir **1 million** de visiteurs par an. Ils valorisent près de **85 000 tonnes** de déchets chaque année.

**RESPECT**

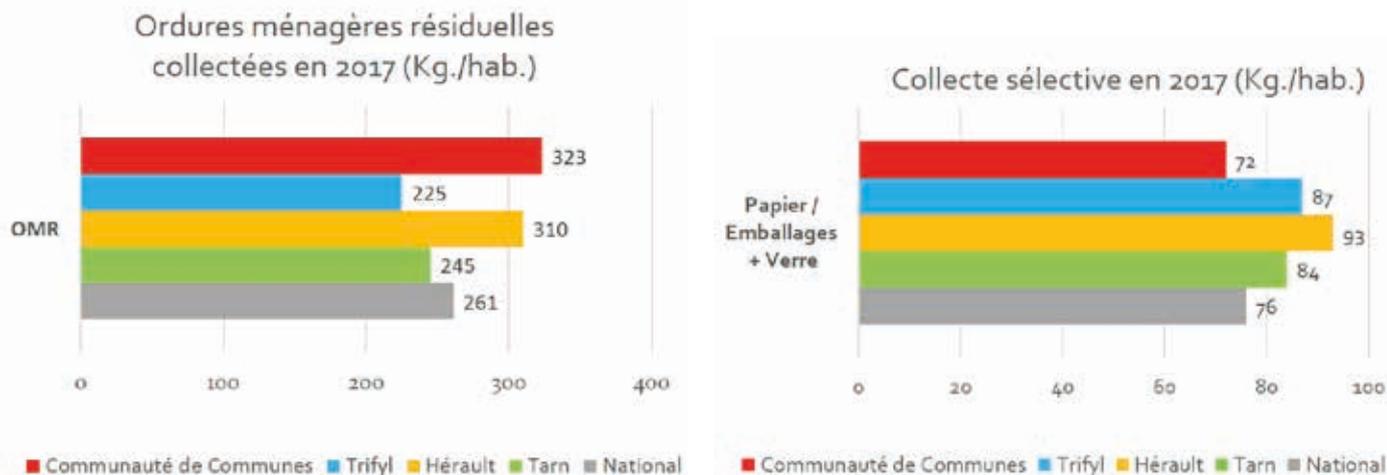
Ils vous aident, ils vous conseillent, ils s'assurent de votre sécurité, ils orientent vos déchets vers leurs filières de recyclage... Ils exercent un métier d'utilité publique, respectons leur travail...



Toutes les déchèteries du territoire sont gérées par Trifyl. Renseignements au 05 63 81 23 00 ou sur [www.trifyl.com](http://www.trifyl.com)

GARDIEN DE DÉCHÈTERIE  
Métier d'utilité publique

## ► Chiffres clés 2017 : encore trop d'ordures ménagères et pas assez de tri



Chaque habitant de la Communauté de Communes jette en moyenne 323 kg d'ordures ménagères résiduelles, contre 225 kg sur le territoire de Trifyl (comprend le département du Tarn, une partie de la Haute-Garonne et de l'Hérault).

Les bilans chiffrés du territoire montrent que **nous trions bien... mais pas assez**, la collecte sélective sur le territoire est en dessous des moyennes départementales et nationales.

Des efforts restent donc à faire en matière de tri.

## ► Retour sur les réunions d'information sur le tri et la prévention des déchets

En septembre et octobre, la Communauté de Communes a organisé par secteur des réunions d'information ouvertes à tous, qui ont été l'occasion de rappeler les bonnes pratiques de tri des déchets.

Au fil des années, les consignes de tri ont été simplifiées. Ainsi, tous les papiers, tous les emballages métalliques et tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires se recyclent. Pour les emballages en plastique, c'est leur forme qui compte : toutes les bouteilles, flacons et bidons en plastique se trient avec leur bouchon. Sales ou propres (inutile de les rincer), cabossés ou non, cartons de pizza souillés ou bouteille d'huile encore grasse se trient et se recyclent. Pour le verre, seuls les emballages se recyclent (bouteilles, flacons, pots et bocaux), mais pas la vaisselle.



Ouvrez l'œil, de plus en plus d'emballages portent une mention sur leur recyclabilité.

Attention de ne pas imbriquer un emballage dans un autre. Écrasez vos emballages si vous avez besoin de gagner de la place, mais ne les emboîtez pas.



Guide du tri disponible en mairie et en téléchargement sur [www.ccmhl.fr](http://www.ccmhl.fr) dans la rubrique *Services – Gestion des déchets*.



## Les emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires

Déposez vos papiers et emballages **en vrac** dans les colonnes « Papiers & Emballages » →

## Les emballages en verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

Déposez vos emballages en verre **en vrac** dans les colonnes à verre →



Les participants aux réunions ont pu récupérer des sacs de pré-collecte, très utiles pour stocker les déchets chez soi en attendant d'aller les vider dans les colonnes de tri les plus proches.

Le service de collecte des caissettes dans Lacaune intra-muros est maintenu le mercredi toute la journée. Si vous n'avez pas encore de caissette, contactez la Communauté de Communes au **05.32.11.09.25**

Sacs disponibles en mairie ou à la Communauté de Communes, n'hésitez pas à venir les chercher.

Ces rencontres, au plus proche de la population, ont permis aux agents de la Communauté de Communes de répondre aux interrogations de chacun et de prendre en compte les remarques et suggestions pour améliorer le service.

Des conseils pour réduire nos déchets ont été également donnés, comme par exemple faire du compost.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

## Carrefour Market de Lacaune composte désormais ses biodéchets



Afin de lutter contre le gaspillage et de faire de la valorisation, une partie des fruits, légumes et fleurs abîmés ne sont plus déposés dans les bacs à ordures ménagères mais compostés sur place, grâce à des composteurs fournis par la Communauté de Communes. L'équipe fruits et légumes du magasin est en charge de l'approvisionnement et de l'entretien des composteurs. Le compost obtenu dans les mois à venir sera utilisé dans les espaces verts du magasin et sera distribué aux employés gratuitement.



La Communauté de Communes met à disposition des composteurs, des bio seaux et des mélangeurs à des prix préférentiels. Si vous êtes intéressé, il suffit d'appeler la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25 ou d'aller sur notre site internet [www.ccmlhl.fr](http://www.ccmlhl.fr).  
Composteur en bois (600 litres) avec bio seau et mélangeur : caution de 20 €  
Bio seau et mélangeur seuls : 3 €

## Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



Du 17 au 25 novembre 2018, la Communauté de Communes a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.



Le concept est basé sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

C'est dans le cadre de cet événement qu'a été mise en place pendant 3 semaines, une exposition de dessins des enfants des écoles des communes d'Anglès, Lacaune, La Salvetat, Murat, St Geniès-de-Varensal (regroupement pédagogique avec Castanet-le-Haut) et Viane. Durant la dernière année

scolaire, le dessinateur Christophe Ballarin est intervenu auprès des élèves pour leur apprendre à créer une planche de bande dessinée sur le thème de la protection de l'environnement et en particulier les déchets. Les dessins étaient complétés par des panneaux et de la documentation sur le thème de la prévention des déchets (compostage, consommation responsable, alimentation durable, toxicité des produits...).

## World clean up day à La Salvetat-sur-Agoût, une première réussie

La Communauté de Communes en partenariat avec la mairie a organisé une matinée de nettoyage sur la commune de La Salvetat.

Cette action a rassemblé 35 personnes, parmi eux des pêcheurs, des résidents de l'ESAT, des retraités, des jeunes et même des très jeunes.

Au total, les bénévoles ont ramassé 314 kg de déchets en un peu plus d'une heure : 11 kg d'emballages recyclables (canettes, bouteilles, ...), 11 kg de tissus souillés, 52 kg de déchets divers (surtout des plastiques) et enfin 240 kg de fer. Ces déchets ont ensuite été orientés vers leur filière de valorisation (énergie ou recyclage).



Encore un grand bravo à tous les bénévoles !

# SERVICES AU PUBLIC

## L'année 2018 à la MSAP



En 2018, la Maison de Services Au Public (MSAP) de la Communauté de Communes, située 8 rue Antoine Cambon à Lacaune, a fêté ses 10 ans d'ouverture.

A cette occasion, un comité de pilotage, en présence de François PROISY, sous-préfet de Castres, et de plus de 20 organismes partenaires, a permis de dresser un bilan des actions menées et d'échanger sur les perspectives d'avenir.

Ce comité de pilotage s'est déroulé pendant la semaine nationale des Portes Ouvertes des MSAP au cours de laquelle de nombreux ateliers et interventions étaient proposés

sur le thème de l'emploi, la formation, le logement, la santé, la retraite, ...

L'origine de cette MSAP se trouve en 2008 avec la création du Relais des Services Publics par la Communauté de Communes des Monts de Lacaune. En effet, face au recul des services à la population et des permanences des organismes sociaux sur le territoire, il avait été décidé de regrouper sur un même lieu l'ensemble des intervenants avec une animatrice, pour accueillir, orienter et accompagner le public.

Depuis 2008, les missions du Relais des Services Publics, appelé désormais Maison de Services au Public, ont beaucoup évolué, notamment pour s'adapter à la dématérialisation croissante des démarches administratives.

Grâce à l'engagement de nombreux partenaires aux côtés de la Communauté de Communes, la MSAP propose à ses usagers (17 329 en 2017 !) des services qui correspondent à leurs besoins et un accueil de qualité.

Depuis juin 2018, des ateliers d'initiation gratuits ont été mis en place pour apprendre à créer sa boîte mail, ouvrir ses comptes administratifs en ligne : compte Amélie (CPAM), MSA, Pôle-emploi, CAF, Impôts, ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), ..

Et comme toujours, plusieurs événements et ateliers organisés toute l'année à la MSAP : Octobre rose (campagne de sensibilisation pour le dépistage et la prévention du cancer du sein) à Lacaune et à Murat-sur-Vèbre, la découverte du métier d'assistantes maternelles, des séances de recrutements, des bilans de santé gratuits, ...

Pour plus de renseignements, [msap@ccmlhl.fr](mailto:msap@ccmlhl.fr) ou 05.63.50.77.80

## Vers une nouvelle compétence communautaire en matière de petite enfance et d'enfance

En septembre 2018, le conseil communautaire a délibéré sur le principe d'une prise de compétence partielle en matière de petite enfance et d'enfance. Cette compétence concernerait uniquement les nouveaux équipements et/ou services à créer sur le territoire. Les statuts seront modifiés dans ce sens au 1er semestre 2019.

A suivre...

## ► Voiries Intercommunales

Dans le cadre de son programme annuel d'investissement, la Communauté de Communes a remis à neuf plus de 23 km de voiries en 2018, pour un montant de 600 000€, financés en partie par le Département du Tarn. L'entretien courant (épareuse, curage de fossés, traversées busées, réparation des nids de poules, reprises ponctuelles de la chaussée, soutènements...) sur les 324 km de voiries intercommunales a également nécessité plus de 700 000€.

## ► Eclairage Public

Depuis le 1er avril 2018, la Communauté de Communes entretient en régie le parc d'éclairage public, grâce à deux électriciens qui ont rejoint les services techniques. L'objectif est de pouvoir intervenir sur les pannes courantes sous 15 jours maximum (le délai de réparation peut être plus long si du matériel spécifique est nécessaire, ou au contraire beaucoup plus court en cas d'urgence). Les agents de la régie « Eclairage Public » sont habilités au travail en hauteur (nacelle et travail sur poteau grâce aux « grimpettes ») et à la réalisation de travaux sous tension. Plus de 450 interventions ont été réalisées depuis début avril.

Les pannes peuvent être déclarées soit en mairie, soit en appelant directement la Communauté de Communes.

Côté investissement, plus de 370 points lumineux énergivores ont été remplacés par des luminaires à LED, et 28 armoires ont fait l'objet de travaux, notamment de sécurisation. Ces travaux ont nécessité un investissement de 250 000€, subventionnés par Hérault Energies et les Certificats d'Economies d'Energies (CEE).

Enfin, un audit du parc d'éclairage public a été lancé courant 2018, afin de mieux connaître les installations et de prioriser les futurs travaux, avec comme objectif d'améliorer la sécurité et de réaliser des économies d'énergies.





## TRAVAUX / CHANTIERS

### ► De nouveaux services dans l'ancienne poste de Viane



Les travaux de réaménagement de l'ancienne poste de Viane, débutés en octobre 2017, ont été livrés à la fin du printemps 2018. Ce bâtiment, idéalement situé au cœur du village, a été aménagé dans une logique multifonctionnelle :

- Au rez-de-chaussée : le Bureau d'Information Touristique et l'Agence Postale Intercommunale, bénéficient d'un nouvel espace d'accueil plus moderne
- A l'étage : 3 bureaux pour l'installation de professionnels de santé

Le bâtiment a été inauguré le vendredi 16 novembre 2018.

Coût de l'opération (achat bâtiment + études + travaux + mobilier) : 256 000€, avec l'aide de l'Europe, l'Etat, le Département et La Poste.

L'amélioration des locaux des Bureaux d'Information Touristique de l'Office de Tourisme se poursuit : celui d'Anglès, qui accueille d'ores et déjà le public, fera l'objet d'aménagements en 2019.

### ► Reprise des travaux de la salle de sports de Lacaune

Les travaux de la salle de sports de Lacaune ont repris en septembre 2018, suite à l'obtention d'un nouveau permis de construire. La fin du gros œuvre, des réseaux sous dallages et autres préparations ont été effectués en septembre/octobre. La charpente métallique a été montée en novembre, et la couverture a débuté fin novembre. Les entreprises vont se succéder sur le chantier pour une livraison attendue à la rentrée scolaire 2019.



## ► Nouveau à la base de loisirs du lac du Laouzas (Nages) : un nouvel espace fitness



Douze stations de fitness ont été mises en place au printemps, en lieu et place de l'ancien minigolf. La démolition a été assurée par les services techniques de la Communauté de Communes.

En libre accès, ce nouvel espace situé en dessous du Bureau d'Information Touristique permet de faire du sport en se relaxant grâce à la vue panoramique sur le lac du Laouzas.

## ► Cœur de village à Candoubre (Murat-sur-Vèbre)

Les travaux d'aménagement du cœur de village de Candoubre, idéalement situé sur le chemin de Saint Jacques, vont débiter très rapidement. Coût de l'opération : 65 000€, subventionnés par le Département du Tarn à hauteur de 13 000€ et par l'Etat à hauteur de 6 236€.

## ► Projets

Différents projets sont actuellement en cours d'études, pour n'en citer que quelques-uns :

### > **Réhabilitation de la piscine de La Salvetat-sur-Agoût :**

Les objectifs du projet sont :

- rendre la piscine plus contemporaine : création de jeux d'aspersion pour enfants, transformation d'une partie du grand bassin en zone plus ludique et moins profonde
- permettre une exploitation plus facile avec la remise à neuf de la partie technique : canalisations, traitement d'eau, chauffage...
- faire des économies d'énergies, en permettant si possible une ouverture plus longue (mi-juin/mi-septembre)

L'architecte a été choisi fin 2018. L'année 2019 sera consacrée à la réalisation des études de projet et aux premiers échanges avec les partenaires techniques et financiers. Selon les délais d'obtention des diverses autorisations réglementaires et des subventions, le premier coup de pelle pourrait avoir lieu après la saison estivale 2020 ou après la saison 2021. La possibilité de réaliser les travaux sur une ou deux intersaisons (de début septembre à fin juin) sera étudiée, afin d'éviter la fermeture sur une saison estivale et assurer ainsi la continuité du service. Le coût d'objectif de l'opération est de 1,5 M€ HT.

> **Cœur de village à Cambon-et-Salvergues :** début des études pour un aménagement « cœur de village » du parvis de la mairie. Le coût d'objectif de l'opération est de 35 000€ HT.

> **Cœur de Village à Castanet-le-Haut :** début des études pour un aménagement « cœur de village » au centre de Pabo (aménagement espace public). Le coût d'objectif de l'opération est de 90 000€ HT.



# Soutien aux investissements des communes

La Communauté de Communes soutient les projets d'investissement des communes à travers l'attribution de fonds de concours.

**512 821 € ont été engagés en 2018.**

Vous trouverez ci-dessous les projets dont les aides ont été délibérées en 2018 (arrêt au 08/11/18) par le conseil communautaire.

## ▶ Anglès

**3 projets** : acquisition de matériel et équipements (faucheuse-débroussailleuse, tables et chaises, rideaux pour les bâtiments communaux)

**Coût total : 41 189,50 € HT dont 20 594,50 € d'aide de la Communauté de Communes**

## ▶ Barre

**13 projets**



Isolation salle des fêtes

Isolation de la salle des fêtes, travaux de voirie, acquisition de matériel (camion, autolaveuse, cuve à eau, souffleur à feuilles, ...), petits travaux (chéneaux de l'église, mur de Cantoul, joug de la cloche de Gos, ..)

**Coût total : 112 351,43 € HT dont 50 366,97 € d'aide de la Communauté de Communes**

## ▶ Cambon-et-Salvergues



Isolation bâtiment du Presbytère

**10 projets**

Construction d'une salle multi culturelle, isolation du presbytère, aménagements et équipements de La Clairière, petits travaux (murets en pierre, centre du village, aire de camping-car, ..), divers équipements

**Coût total : 578 558,10 € HT dont 77 429,33 € d'aide de la Communauté de Communes**

## ▶ Escroux

**2 projets**

Aménagement de la mairie (salles et préau)

**Coût total : 28 266,19 € HT dont 9 893,16 € d'aide de la Communauté de Communes**



Aménagement salles (avant travaux)

## ▶ Berlats

**3 projets** : rénovation du réseau d'eau potable, aménagement du cimetière, rénovation d'un bâtiment communal

**Coût total : 179 925,70 € HT dont 45 101,77 € d'aide de la Communauté de Communes**

## ▶ Castanet-le-Haut



Propriété forestière du « Barthas »

**1 projet**

Acquisitions foncières

**Coût total : 153 000 € HT dont 56 194 € d'aide de la Communauté de Communes**

## ▶ Espérausses



Façade de la Mairie

**1 projet**

Réfection bâtiments de la mairie

**Coût total : 65 412 € HT dont 17 989 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Fraïsse-sur-Agoût

**14 projets**

Travaux de voirie et sur les réseaux d'eau potable, forêt de Fontcaude, études (pailher de Prat Alaric, Campotel, géomètre, site internet), achat d'équipements et matériel, petits travaux (horloge de l'église, appartements communaux, ...)



Travaux voirie

**Coût total : 102 564,52 € HT dont 38 941,09 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Giçounet

**2 projets**



Salle communale (avant travaux)

Extension de la salle communale, sectorisation du réseau d'eau potable

**Coût total : 70 430 € HT dont 22 150,05 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Le Soulié

**3 projets**



Mobilier urbain

Création d'une aire de camping-car, acquisition de mobilier urbain, radiateurs de la salle polyvalente

**Coût total : 78 405,52 € HT dont 22 512,26 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Murat-sur-Vèbre

**5 projets**



Salle des fêtes (avant travaux)

Isolation de la salle des fêtes, acquisition de matériel (illuminations, serrures, informatique), signalisation Candoubre

**Coût total : 161 427,01 € HT dont 59 109,50 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Senaux

**1 projet**



Avant travaux

Réfection des toitures des bâtiments de la mairie  
**Coût total : 20 015,67 € HT dont 5 003,14 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Lamontélarié

**3 projets**



Travaux réaménagement Mairie

Ré-aménagement de la mairie, voirie de parking de la plage de Rouquié, acquisition de bancs et de tables

**Coût total : 153 410,42 € HT dont 23 755,18 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Moulin-Mage

**3 projets**



Voie La Trivalle (avant travaux)

Agrandissement du cimetière, travaux de voirie (centre bourg et La Trivalle)

**Coût total : 96 157,52 € HT dont 48 078,76 € d'aide de la Communauté de communes**

## Rosis

**3 projets**



Maison communale de Compeyre

Divers travaux à Compeyre (place, parking, vélux de la maison communale)

**Coût total : 4 648,36 € HT dont 2 324,18 € d'aide de la Communauté de Communes**

## Viane

**1 projet**



Base de loisirs de La Rabaudié

Travaux divers

**Coût total : 26 756,68 € HT dont 13 378,34 € d'aide de la Communauté de Communes**



## RETOUR SUR...

### Des ruches, des nichoirs et des hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité

En 2018, dans le cadre de l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, la Communauté de Communes a fourni aux communes volontaires des ruches et des essaims et aux écoles le souhaitant des nichoirs et des hôtels à insectes.

Les communes de Fraïsse-sur-Agoût, Lamontéliarié, Murat-sur-Vèbre, Nages et Rosis ont ainsi accueilli des ruches.

Ces ruches ont conforté la démarche de la commune de Lamontéliarié sur la création d'un rucher communal et la sensibilisation des habitants à l'arrêt des pesticides. En récompense de ses efforts, la commune a obtenu une abeille pour le label APIcité. Ce label récompense les politiques locales en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité. La cérémonie de remise officielle s'est déroulée au Salon des Maires et des Collectivités Locales, le 21 novembre 2018.



### Visite à Trifyl



Le 15 novembre dernier, des élus et des agents de la Communauté de Communes ont visité les équipements du syndicat Trifyl, qui traite et valorise les déchets du territoire.

La matinée était consacrée à la visite du centre de tri de Labruguière où les emballages triés arrivent en vrac. Pour être acheminés vers les filières de recyclage, ils doivent être préalablement séparés par familles de matériaux (acier, aluminium, carton, brique alimentaire, trois types de plastique et papier). Cette tâche est réalisée à la main. Le site est également équipé d'une plateforme de compostage qui reçoit les végétaux des déchèteries pour en faire du compost.

L'après-midi, sur le site de Labessière-Candeil, un premier arrêt a été fait à la plateforme bois-énergie, où sont

préparés du broyat ou des plaquettes pour alimenter des chaufferies.

Cette visite s'est poursuivie avec le bioréacteur qui traite nos ordures ménagères. Cette technologie fonctionne en accélérant la fermentation des déchets dans des casiers étanches. Le biogaz ainsi produit est transformé en électricité et en chaleur, mais aussi en carburant qui alimente une partie des véhicules de Trifyl.

Pour finir, les objectifs pour l'avenir ont été rappelés : la diminution des tonnages d'ordures ménagères à traiter et l'augmentation du tri.

*Le 20 avril 2018, Dominique VISTE, maire de Le Soulié nous a quittés.  
Nous présentons à nouveau nos condoléances à ses proches.*

# A la découverte du territoire

## Cambon-et-Salvergues

*Four banal communal*



Située au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, au point culminant du département de l'Hérault (1152m), à la naissance de la source Agoût, sur le partage des eaux, la commune de Cambon-et-Salvergues bénéficie de l'influence méditerranéenne et atlantique.

Les particularités géographiques et climatiques de la commune de Cambon et Salvergues, offrent une végétation rare et fragile. C'est pourquoi plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique existent sur le territoire.

Un riche patrimoine bâti :

- La chapelle de Saint Martin du Froid dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune sauvage.
- Les vestiges de l'église romane de Saint Pierre de l'Espinouse.
- L'église de Salvergues, fleuron de l'Espinouse.
- La statue-menhir de Salverguettes...

Les sentiers de randonnée mettent en avant le patrimoine naturel ou bâti de la commune (le partage des eaux, la flore et la faune, les cupules, éoliennes, une planque, l'église de Salvergues, l'Agoût,...).

Des hébergements invitent les touristes à séjourner dans notre commune : gîtes ruraux, La Clairière (8 appartements) et hébergement insolite (2-4 personnes) et l'aire de camping-cars (9 emplacements).

Les fermes cambonnaises proposent des produits fermiers : tels que le fromage de chèvre, de brebis, ainsi que la production de viande bovine.

Deux associations, les Amis des Monts de l'Espinouse et la Confrérie des Chevaliers de l'Espinouse contribuent à la vie du village et aux festivités : Fête de la Montagne, Randonnée de Saint Pierre de l'Espinouse,...

Le Restaurant la Clairière propose une cuisine raffinée, agrémentée d'animations.

## Escroux

La commune d'Escroux comprend 2 villages : Lacapelle où se trouvent la mairie et l'église et Escroux. La mairie a ses locaux dans l'ancienne école. L'église date du XIV<sup>ème</sup> siècle, avec une belle chaire réalisée par Paul Laclau. Le cimetière accueille les habitants de Senaux, petit village voisin, Escroux et Lacapelle.

Le village de Lacapelle est traversé par le Giroussel, surmonté de ses 3 ponts, petit ruisseau qui serpente dans nos prairies, où quelques pêcheurs se donnent rendez-vous pour taquiner la truite.

A 2 km de là, se trouve Escroux, petit village agricole où est situé un ancien château, datant du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Le reste de la population vit dans les hameaux ou lieu-dits éparpillés dans la campagne environnante où bois et sentiers accueillent les promeneurs et les chercheurs de champignons.

Escroux est une petite commune, tranquille où il fait bon vivre, entourée de sa verdure à une altitude moyenne de 580 m.



*Village de Lacapelle*

## Le Soulié

*Salle des fêtes et mairie*



Le Soulié est une commune rurale de l'Hérault, au nord-ouest du département, limitrophe du département du Tarn et de la commune d'Anglès.

Elle s'étale sur une superficie de 4440 hectares avec une population de 125 habitants permanents et de nombreuses résidences secondaires.

L'activité est essentiellement forestière et agricole :

- forêt domaniale de 900 hectares environ et bois privés.

- 6 exploitations agricoles avec pour moitié l'élevage de bovins pour la viande (vente directe entre autres) et élevage d'ovins pour la production de lait à destination des caves de Roquefort.

Le tourisme y est également présent avec de nombreux gîtes, deux restaurants et deux centres équestres. Le territoire facile et boisé fait le régal des randonneurs avec «les planques» sur l'Arn, les fours à pain et bien sûr, si la saison est propice la cueillette des champignons.

## Nages

Située au cœur de la nouvelle Communauté de Communes, la commune de Nages est étendue sur 47 km<sup>2</sup>. Avec une démographie stabilisée autour de 350 habitants depuis 1980, la particularité de Nages est l'explosion de sa population dès le printemps grâce au nombre important de résidences secondaires et aux nombreux hébergements saisonniers.

L'attrait touristique créé par la présence du lac du Laouzas et sa base de loisirs, permet d'atteindre les 2500 personnes en période de pointe et représente un enjeu économique très important pour les commerces du territoire. Son barrage et sa production hydroélectrique participent efficacement à la transition écologique.

L'agriculture, la forêt et le tourisme sont ses atouts majeurs.

Grâce au Centre de Recherches du Patrimoine de Rieumontagné, qui compte 700 adhérents, de nombreuses animations sont proposées autour du château de Nages, du musée de la vie paysanne de Rieumontagné, du moulin de Narulle et du conservatoire religieux de Tastavy.

La maison de Payrac, avec ses 10 000 visiteurs annuels, est devenue une destination incontournable du territoire.

Quatre églises quadrillent notre commune. Celles de Nages et de Tastavy sont décorées avec de magnifiques fresques de Michaël Greschny.

La bière artisanale « Saint Victor » de Nages gagne en notoriété.

De nombreux chemins de randonnée classés sillonnent la commune et un sentier du patrimoine à la découverte de Nages est proposé.

Le dynamisme de nos associations n'est plus à démontrer et permet d'agrémenter la vie des habitants du territoire et des vacanciers.

*La bergère et le chevalier*



**A suivre...**

### SAINT-SALVI-DE-CARCAVES

Conseiller communautaire :  
BOUSQUET Evelyne (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 56 76  
mairie.stsalvi@orange.fr

### SENAUX

Conseiller communautaire :  
CALVET Jacques (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 26 25  
mairie.senaux@wanadoo.fr

### ESCROUX

Conseiller communautaire :  
BROUSSE Marie-José (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 04 50  
mairie.escroux@nordnet.fr

### LACAUNE-LES-BAINS

Conseillers communautaires :  
BARDY Christian (*adjoint*)  
BENAMAR Alexis (*conseiller municipal*)  
BOUSQUET Jérôme (*adjoint*)  
BOUSQUET Robert (*maire, président*)  
CABROL André (*conseiller municipal*)  
CALAS Carole (*conseillère municipale*)  
FABRE Jacques (*adjoint*)  
SOLOMIAC Sylvie (*adjointe*)  
STAVROPOULOS Marie-Claude (*adjointe*)  
VIALA Armelle (*adjointe*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 00 18 FAX 05 63 37 15 40  
mairie.lacaune@lacaune.com

### VIANE

Conseillers communautaires :  
BLAVY Francine (*maire, vice-présidente*)  
MONDEME Marie-Françoise (*adjointe*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 50 34 FAX 05 63 37 15 62  
mairie-viane81@wanadoo.fr

### ESPÉRAUSSES

Conseiller communautaire :  
BARTHES Jean-Jacques (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 74 07 43  
mairie.esperausse@wanadoo.fr

### BERLATS

Conseiller communautaire :  
FARENC Michel (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 74 55 67  
commune.berlats@orange.fr

TARN

### GIJOUNET

Conseiller communautaire :  
DELORI Hugues (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 50 59  
mairiegijounet@wanadoo.fr

### LAMONTÉLARIÉ

Conseiller communautaire :  
ESCANDE Pierre (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL/FAX 05 63 74 01 92  
mairie.lamontelarie@wanadoo.fr

Vers Brassac

### ANGLÈS

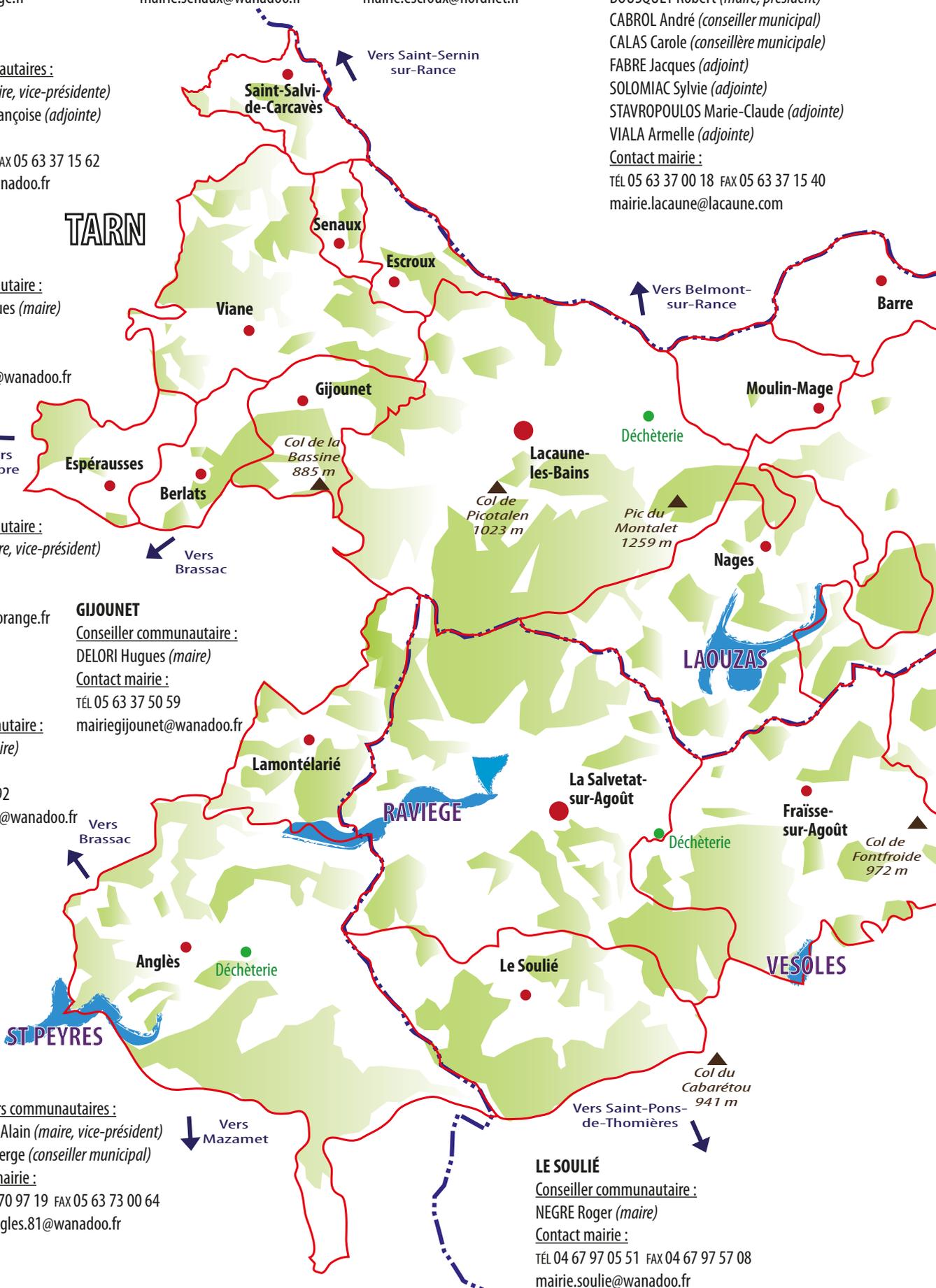
Conseillers communautaires :  
BARTHES Alain (*maire, vice-président*)  
CAZALS Serge (*conseiller municipal*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 70 97 19 FAX 05 63 73 00 64  
mairie.angles.81@wanadoo.fr

Vers Mazamet

### LE SOULIÉ

Conseiller communautaire :  
NEGRE Roger (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 97 05 51 FAX 04 67 97 57 08  
mairie.soulie@wanadoo.fr

Vers Saint-Pons-de-Thomières



## BARRE

Conseiller communautaire :  
ANINAT Claude (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL/ FAX 05 63 37 40 81  
mairiebarre@orange.fr

## MOULIN-MAGE

Conseiller communautaire :  
COUSTURIER Pascal (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 40 19  
mairie.moulin-mage@orange.fr

## NAGES

Conseiller communautaire :  
CABROL Alain (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 40 48 FAX 05 63 37 16 86  
mairie.nages81@wanadoo.fr

## MURAT-SUR-VÈBRE

Conseillers communautaires :  
MAS Bernard (*adjoint*)  
ROUMESTANT Bernard (*adjoint*)  
VIDAL Daniel (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 05 63 37 41 16 FAX 05 63 37 16 52  
mairie.murat81@wanadoo.fr



# AVEYRON

↑ Vers Camarès

## CASTANET-LE-HAUT

Conseiller communautaire :  
ALLIES Max (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 23 60 49 FAX 04 67 23 60 31  
castanetle haut@orange.fr

## ROSIS

Conseiller communautaire :  
MENDES Jacques (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 23 60 73 FAX 04 67 23 69 44  
mairie.rosis@wanadoo.fr

## CAMBON-ET-SALVERGUES

Conseiller communautaire :  
CASARES Marie (*maire*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 97 50 48 FAX 04 67 97 52 25  
cambon34@orange.fr

# HERAULT

## LA SALVETAT-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :  
BARTHEZ Isabelle (*adjointe*)  
ESTADIEU Thibault (*maire*)  
GUILLOT Marie-Hélène (*adjointe*)  
MIALET Jean-Christophe (*adjoint, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 97 61 47 FAX 04 67 97 52 81  
mairie@lasalvetatsuragout.fr

## FRAÏSSE-SUR-AGOÛT

Conseiller communautaire :  
BACOU André (*maire, vice-président*)  
Contact mairie :  
TÉL 04 67 97 61 14 FAX 04 67 97 53 63  
fraisse.mairie@wanadoo.fr

### Légende :

- Limites départementales
- Limites communales

1 km

Pour nous contacter :

Tél : 05 32 11 09 25

Mail : [contact@ccmlhl.fr](mailto:contact@ccmlhl.fr)

### Siège

Place du Général de Gaulle  
81230 Lacaune-les-Bains  
**Lundi au Jeudi** 8h-12h / 13h30-17h30  
**Vendredi** 8h-12h / 13h30-16h30

### Antenne administrative

Place Compostelle  
34330 La Salvetat-sur-Agoût  
**Lundi au Jeudi** 8h30-12h30 / 14h-17h  
**Vendredi** 8h30-12h30 / 14h-16h30

### Antenne technique

ZAE Forest  
34330 La Salvetat-sur-Agoût

### Espace des sources chaudes

**Piscine** 05 63 37 69 90  
**Centre de bien-être** 04 67 97 59 09

### Office de Tourisme intercommunal

05 32 11 09 45  
**BIT & APIC d'Anglès** 05 63 72 47 95  
**BIT de Fraïsse** 04 11 95 08 06  
**BIT de La Salvetat** 04 11 95 08 07  
**BIT de Lacaune** 05 32 11 09 45  
**BIT de Murat** 05 32 11 09 46  
**BIT de Nages (Laouzas)** 05 32 11 09 47  
**BIT & APIC de Viane** 05 63 72 10 15

### Maison de retraite / Résidence spécialisée

05 63 37 52 04

### Maison des Services au Public

05 63 50 77 80

Magazine d'informations de la  
Communauté de Communes  
des Monts de Lacaune et de la  
Montagne du Haut Languedoc.

**Directeur de la publication**  
Robert BOUSQUET

**Rédactrice en chef**  
Vanessa FEDERICO

**Conception graphique**  
Service Communication

**Crédit photos :**  
CCMLMHL et mairies  
Nadia PARDIGON  
Anne FAYRET  
Max FARAMOND  
Occitana Prod  
Trifyl

Impression : Imprimerie Périé  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Tirage : 7 500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique